Commune de SAINT-FAUST
Pyrénées-Atlantiques

N°202609.001 P1

PERMISSION DE VOIRIE

Déplacement d'un poteau télécom sur la propriété de M COURTILLON
Chemin Courreyou
À SAINT-FAUST 64110
ORANGE ENSIO
Pétitionnaire

Le Maire de la Commune de Saint-Faust,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1111-1 à L. 1111-6 ;

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment les articles L. 2122-1 à L. 2122-4 et L. 3111.1 ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L. 115-1, L. 141-10, L. 141-11 et L. 141-12 ;

Vu la demande en date du 08 septembre 2026, par laquelle ORANGE ENSIO Pétitionnaire demeurant à ORTHEZ, demande une autorisation pour la réalisation de travaux sur le domaine public.

Vu l'état des lieux,

Considérant qu'il convient :

· de faciliter l'exécution des travaux,

· de prévenir des accidents,

· de préserver l'intégrité du domaine

ARRÊTE

Article 1 - Autorisation

Le Pétitionnaire ORANGE ENSIO est autorisé à occuper le domaine public Chemin Courreyou 64110 Saint-Faust (date à définir avant le commencement des travaux) à exécuter les travaux énoncés dans sa demande : travaux sur le domaine public

Article 2 - Prescriptions techniques particulières

Article 3 - Sécurité et signalisation de chantier

Le bénéficiaire devra signaler son chantier conformément aux dispositions suivantes.

Article 4 - Implantation ouverture de chantier et récolement

La réalisation des travaux autorisés dans le cadre du présent arrêté ne pourra excéder une durée de 1 jour calendaire.
La conformité des travaux sera contrôlée par le gestionnaire de la voirie au terme du chantier.
L'ouverture de chantier sera fixée ultérieurement

Article 5 - Responsabilité
Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers. Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons, dans un délai au terme duquel le gestionnaire de la voirie se substituera à lui.
Les frais de cette intervention seront à la charge du bénéficiaire et récupérés par l'administration comme en matière de contributions directes. Il se devra d'entretenir l'ouvrage implanté sur les dépendances domaniales, à charge pour lui de solliciter l'autorisation d'intervenir pour procéder à cet entretien, du signataire du présent arrêté.
Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 6 - Validité et renouvellement de l'arrêté remise en état des lieux
La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.
Le gestionnaire de voirie se réserve le droit de demander le déplacement des ouvrages autorisés aux frais de l'occupant, dès lors que des travaux de voirie s'avéreront nécessaires.

Article 7 - Publication et affichage
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Saint-Faust.

Article 8 – Recours
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Diffusions
Le bénéficiaire pour attribution ;
La commune de Saint-Faust pour affichage et publication ;

Annexes
Déclaration d'intention de commencement des travaux

Date Signature et tampon

- Monsieur le chef de brigade de la gendarmerie de Gan

- Au pétitionnaire

A Saint-Faust, le 16 septembre 2026

Le Maire, Victoire MAHIEU



Votre correspondant : GIUNTINI Marie
Téléphone :
Portable : 0662519829
marie.giuntini@ensio.eu
N° référence : 1121123/PAU500882/2509922 /

Mairie de Saint Faust
CHE CRETES
64110 ST FAUST

Le 08/09/2026

Objet : demande de permission de voirie :
Dossier : 1121123
Gestionnaire de voirie : Mairie de Saint Faust

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-jointe la demande de permission de voirie, concernant l'occupation d'ouvrage en domaine public routier suivant :
64110 ST FAUST - CHE COURREYOU.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la réalisation de ces installations de télécommunications contribue à l'amélioration de la desserte téléphonique et à la satisfaction de nos clients.

En l'absence de réponse de votre part, les travaux ne pourront pas débuter, aussi je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre accord en me retournant l'imprimé de réponse ci-joint ou par tout autre moyen en précisant le numéro de référence de la demande, à l'adresse suivante :

marie.giuntini@ensio.eu

Je me tiens à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P.J. : le dossier technique

Demande de Permission de voirie

(Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005)
Article R 20-47 du code des P.C.E.

Date : 08/09/2026	Instructeur
Contact : GIUNTINI Marie Téléphone : Portable : 0662519829 marie.giuntini@ensio.eu N° de dossier : 1121123/PAU500882/2509922/	Mairie de Saint Faust CHE CRETES 64110 ST FAUST

Demandeur	Bénéficiaire (si différent du demandeur)	Gestionnaire de voirie
ENSIO - Bureau d'études pour ORANGE 650 AVENUE MARCEL PAUL BP 64300 ORTHEZ		Mairie de Saint Faust CHE CRETES 64110 ST FAUST

Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

64110 ST FAUST - CHE COURREYOU.

Description des travaux à réaliser

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui Orange	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	1	1			
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Travaux sur réseau

Commentaires :
Appui FT n°072947 à déplacer sur le domaine public. Décrochage/raccrochage des câbles.

Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux :
Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au : 01/01/2041

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1121123/PAU500882/2509922 /
Date : 08/09/2026
Contact : GIUNTINI Marie

ENSIO - Bureau d'études pour ORANGE
650 AVENUE MARCEL PAUL
BP
64300 ORTHEZ

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Mairie de Saint Faust CHE CRETES 64110 ST FAUST	Permission accordée : Date et signature : (Nom et qualité) (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

Localisation des Travaux

64110 ST FAUST - CHE COURREYOU.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m^2		
Borne pavillonnaire	unité			m^2		
Cabine téléphonique	unité			m^2		
Poteau	unité	1	1			
Antenne > 12 m	unité			m^2		
Pylône > 12 m	unité			m^2		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Travaux sur réseau

Commentaires : Appui FT n°072947 à déplacer sur le domaine public. Décrochage/raccrochage des câbles.

Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux :
Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041

Gestionnaire de voirie :51590 Mairie de Saint Faust

Orange Restricted

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐ ; Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐ ; Autres (à préciser) ☐ :

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie __ __ __ *mètres* de la saillie __ __ __ *mètres*

des trottoirs __ __ __ *mètres* Hauteur sous saillie __ __ __ *mètres*

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau __ __ __ *millimètre* Longueur __ __ __ *mètres*

Distance par rapport à l'axe de la chaussée __ __ __ *mètres* Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement __ __ __ *mètres*

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants [x] Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux [x]

Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres *(à préciser)* ☐ :

	Sous voirie	**Sous accotement ou trottoirs**
Tranchée longitudinale	*mètres*	*mètres*
Tranchée transversale	*mètres*	*mètres*
Fonçage	*mètres*	*mètres*

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème [x] Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000ème ☐(3) Photos [x]

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème [x] Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies [x]

Fait à : ORTHEZ Le : 08/09/2026

Nom : Prénom : GIUNTINI Marie Qualité : Chargé d'affaires

(3) Extrait cadastral ou équivalent

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Orange ENSIO - Bureau d'études pour ORANGE Représenté par : GIUNTINI Marie

Adresse Numéro : 650 Extension : Nom de la voie : AVENUE MARCEL PAUL BP

.....

Code postal 64300 Localité : ORTHEZ Pays : France

Téléphone 0662519829 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _ _ _

Courriel : marie.giuntini@ensio.eu

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : CHE COURREYOU.

Code postal 64110 Localité : ST FAUST -

Document d'urbanisme antérieur *(déclaration de travaux ou permis de construire)* :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	_ _ _ mètres	_ _ _ mètres	_ _ _ mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ (2) Saillie ou Surplomb ☐ (2) Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☒ (1)

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☒

Autres ☐

Date prévue de début d'application Durée d'application (en jours calendaires) : 1.0 Jour(s)

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.